



MOUV' TON CHŒUR FESTIVAL INTERNATIONAL

Du 3 au 5 AVRIL 2026

DOSSIER DE CANDIDATURE

PRESENTATION DU FESTIVAL

Organisé par l'Association ACCORDS D'AIRS, le Festival MOUV' TON CHŒUR est organisé chaque année en Savoie à Aix-les-Bains (Rhône-Alpes-Auvergne - FRANCE) au mois d'Avril.

Son objectif principal est de faire se rencontrer les groupes de tout horizon durant 3 jours, et de faire découvrir une autre vision du chant choral au public.

L'un des temps forts est la rencontre des groupes le dimanche matin.

L'originalité de cette manifestation tient dans le choix du répertoire.

Les groupes vocaux, chorales, ensembles vocaux, tous amateurs mettent en avant :

- La musique actuelle Pop/Rock en mouvement (mise en scène, chorégraphies)
- Le jazz vocal
- Le gospel.

Les représentations se déroulent en soirée (vendredi, samedi) et éventuellement en après-midi le dimanche, dans la belle salle de spectacle du Théâtre du Casino d'Aix-les-Bains et mettent à l'honneur 2 à 3 groupes pour une durée d'environ 45/50 minutes chacun.

D'autres manifestations pourront se dérouler aussi durant la journée en extérieur.

Un chant final sera interprété par l'ensemble des participants à l'issue de la représentation du dimanche. Il vous sera communiqué 1 à 2 mois avant le festival.



MOU' TON CHŒUR

Festival des choraes en mouvement

3 rue de la Féclaz 73000 CHAMBERY – France

Email : accords.dairs@gmail.com

Site : mouvtonchoeur.accordsdairs.com

+33 06 03 56 71 04

ORGANISATION DES CONCERTS

Les concerts prévus dans la soirée (pour le Vendredi et samedi, en fin d'après-midi pour le Dimanche, se déroulent au Théâtre du Casino d'Aix-les-Bains. Les autres animations organisées en après-midi se déroulent dans un rayon maximum de 25 km autour du lieu d'hébergement.

Le festival se charge de toute l'organisation des concerts, de la communication et de l'édition des programmes.

Les groupes qui ne chantent pas assistent aux performances des autres ensembles vocaux.

Un rassemblement de tous les chœurs participants est organisé le dimanche dans la matinée.

MODALITES DE PARTICIPATION

La durée de participation est de 3 jours (2 nuits). Du vendredi au dimanche inclus avec une arrivée en fin d'après-midi le vendredi.

Il est possible de rallonger la durée du séjour auprès de notre prestataire voyage (Destinations chœurs)

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous contacter

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription au Festival Mou' Ton Chœur :250 € par groupe

Ce montant (non remboursable) est à régler à l'association Accords d'Airs (chèque ou virement) dès la validation de votre candidature

ORGANISATION HEBERGEMENT

Notre partenaire DESTINATION CHŒURS représenté par Catherine CONSTANS (contact@destinations-choeurs.fr) sera votre interlocuteur pour l'organisation de votre séjour, hébergement, visites, éventuellement transport, etc



MOUVTONCHŒUR

Festival des chorales en mouvement

3 rue de la Féclaz 73000 CHAMBERY – France

Email : accords.d.airs@gmail.com

Site : mouvtouchoeur.accordsdairs.com

+33 06 03 56 71 04

CANDIDATURE Festival 2026

Chaque groupe doit fournir pour sa candidature :

- 1- Un enregistrement audio et/ou vidéo récent (moins de 6 mois) en format MP3, MP4 ou lien Youtube
- 2- Une présentation du groupe et du chef de chœur
- 3- Trois photos du groupe (format paysage numérique d'au moins 1MB)
- 4- Le répertoire du groupe

Les groupes sélectionnés seront informés par mail de la suite donnée à sa candidature. S'il est accepté, il devra alors s'acquitter des frais d'adhésion d'un montant de 250 €) conformément aux conditions générales de participation et compléter les documents qui lui seront communiqués

IDENTITE DU GROUPE

NOM DU GROUPE	
ADRESSE ET PAYS	
NOM DU CONTACT	
NOM DU CHEF	
TELEPHONE	
MOBILE	
E MAIL	
WEB SITE	
RESAUX SOCIAUX	
Nombre de participants	
Répertoire du groupe	
Accompagnement (musiciens bande son, etc	



MOU' TONCHOEUR

Festival des chorales en mouvement

3 rue de la Féclaz 73000 CHAMBERY – France
Email : accords.dairs@gmail.com
Site : mouvtonchoeur.accordsdairs.com
+33 06 03 56 71 04

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Les instruments de musique accompagnés de l'équipement nécessaire à leur raccordement au réseau électrique, conformes aux normes françaises sont autorisés.

Un clavier électrique (CASIO Privia) peut être mis gracieusement à disposition des groupes vocaux si nécessaire.

Pour les animations en plein air, le Festival met à disposition des groupes un matériel de sonorisation (Yamaha stage Pass 400 ainsi que des micros d'ambiance)

Nombre et type d'instrument du groupe : _____

Alimentation électrique nécessaire : oui / non

Le groupe demande-t-il le prêt du piano électrique du Festival : oui / non

LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{er} juillet 2025

ASSURANCES

Le groupe doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Le groupe est responsable des incidents et accidents qui pourraient être causés par ses membres et les personnes accompagnantes.

Il est de la responsabilité du groupe de souscrire une assurance annulation, interruption de séjour, bagages, assistance, annulation spéciale COVID 19

Date

Signature (Nom, Prénom du signataire)